



Projet Jeunesse de territoire

« Aux jeunes ne traçons pas un seul chemin. Ouvrons-leur toutes les routes. » (Léo Lagrange)

13 communes :

*Berzème, Darbres, Lussas, Mirabel, St Andeol de Berg,
St Germain, St Gineys en Coiron, St Jean le Centenier
St Laurent sous Coiron, St Maurice d'Ibie, St Pons, Scautres,
Villeneuve de Berg*



Table des matières

Préambule	3
1. Un diagnostic partagé	4
1.1 Eléments de connaissance de l'environnement.....	4
1.2 L'analyse des besoins	9
2. Structuration du projet jeunesse sur le territoire	10
2.1 Les objectifs prioritaires du projet jeunesse	10
2.2 LE CALENDRIER	13
3. Les thématiques et les axes de travail.....	13
4. L'Evaluation	16
5. Conclusion	16
ANNEXES.....	
Fiche action N°1 - L'échappée belle	17
Fiche action N°2 - PIJITI	18
Fiche action N°3 - Communication.....	19
Fiche action N°4 - Rencontres Avenir.....	20
Fiche action N°5 - Evènementiel	21
Fiche action N°6 - Coordination Jeunesse	22
Fiche action N°7 - Prévenir les conduites à risques.....	24
Fiche action N°8 - Accueil de jeunes	25
Fiche action N°9 - Intervention Mission Locale.....	26
Fiche action N°10 - Formation/Employabilité	27

Préambule

La communauté de communes Berg et Coiron, consciente des enjeux autour de la jeunesse, mûrit depuis plusieurs années un programme d'actions en faveur des jeunes du territoire, afin de les accompagner, soutenir, valoriser.

Ce projet Jeunesse de territoire constitue une feuille de route pour l'ensemble des acteurs concernés (institutions, organismes de nature diverses) et permet un maillage entre ces partenaires, au bénéfice des jeunes, pour développer des objectifs concrets.

La configuration du territoire (13 communes rurales de moyenne montagne, parfois excentrées) confirme la nécessité de mutualiser cette politique au niveau intercommunal afin que l'ensemble des jeunes du territoire puisse bénéficier des mêmes services.

Le schéma Education Jeunesse du Département, initié en 2015, met en avant les points forts de la politique jeunesse à élaborer et/ou affiner : « Engagement à ouvrir aux jeunes les portes de la connaissance, de l'éducation, de la pratique sportive ou culturelle, de la citoyenneté, de l'entrepreneuriat et de la solidarité »¹.

Ces mots font écho aux réalités de terrain, aux difficultés qu'ont les jeunes du territoire à être autonomes, à puiser les ressources là où elles sont, à « prendre leur envol » et à avoir confiance en eux.

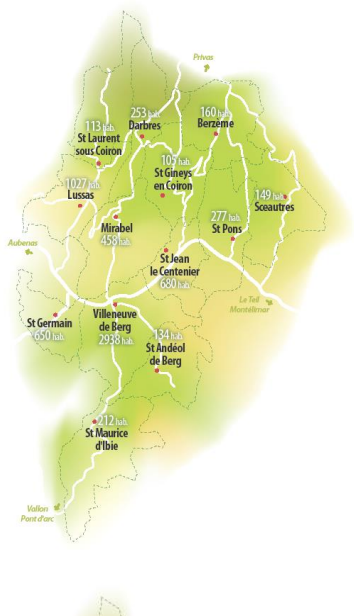
L'axe majeur de ce projet est de porter un regard positif et bienveillant sur la Jeunesse :

- Les jeunes représentent une ressource pour le territoire. Ils sont partie intégrante de la société. Ils n'ont nullement à "attendre leur tour". Ils détiennent dès aujourd'hui et comme tout un chacun les clés d'une citoyenneté responsable et active.
- Accompagner et encourager les jeunes à faire valoir leur liberté de choix et leur capacité à agir. Les jeunes doivent être les acteurs de leur propre parcours.
- Ce projet s'adresse à tous les jeunes, de leur entrée dans l'adolescence jusqu'à la stabilisation dans la vie d'adulte, dans toutes ses composantes.
- Toutefois, il convient de porter une attention particulière aux plus fragiles dans une logique d'équité et afin de favoriser l'accès aux droits de tous les jeunes.

¹ Mot introductif du Président du Département, Hervé Saulignac : schéma éducation jeunesse 2015-2018

1. Un diagnostic partagé

1.1 Eléments de connaissance de l'environnement



Le territoire de référence et ses caractéristiques

Le territoire de Berg & Coiron se situe au cœur de l'Ardèche Méridionale, entre le bassin d'Aubenas et celui de la vallée du Rhône. Autour de Villeneuve de Berg (3200 habitants) le long de l'axe routier de la RN102, le territoire présente une variété de paysages² et de terroirs où le cadre et la qualité de vie sont des aspects fondamentaux du point de vue de l'attractivité du territoire.

En effet, le territoire possède des paysages riches et préservés, un climat doux et chaleureux et un patrimoine spécifique propre à son identité.

Il se situe à proximité de grands sites majeurs comme les Gorges de l'Ardèche, la Grotte Chauvet et le Parc

Naturel Régional de Monts d'Ardèche.

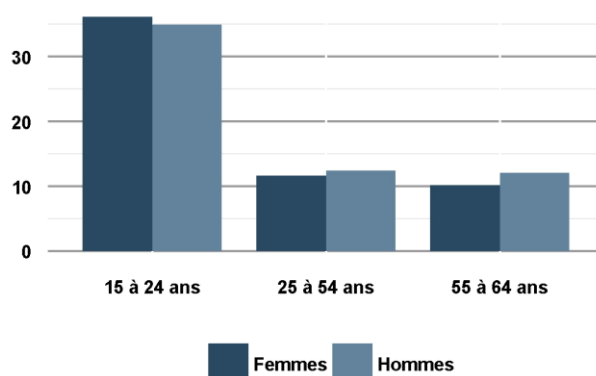
A dominante rurale et majoritairement résidentielle, Berg & Coiron se révèle riche en ressources.

Le taux d'emploi est relativement élevé dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et des services mais on observe tout de même un taux de chômage de 14.4% pour les 15-64 ans.³

² De la vallée de l'Ibie au sud au plateau du Coiron au nord en passant par le plateau karstique des Gras ou la plaine viticole de Lussas

³ Données INSEE de 2013

Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2013 (en %)



Activité et emploi de la population de 15 à 24 ans par sexe en 2013

	Population	Actifs	Taux d'activités en %	Actifs en emploi	Taux d'emploi en %
Hommes 15-24 ans	321	158	49.2	103.0	32.0
Femmes 15-24 ans	327	144	44.1	92.3	28.2

Ce territoire résidentiel se caractérise également par une dépendance vis-à-vis des pôles d'emplois extérieurs : pôle albenassien au premier titre, le département de la Drôme (bassin de Montélimar) dans une moindre mesure.

S'agissant du niveau de vie des ménages, leurs revenus médians sur le territoire de la CDC sont identiques à ceux des ménages du Département : 1 486 € nets, pour des ménages légèrement plus grands qu'au niveau du département (2,31 personnes contre 2,29 en Ardèche). A l'image de ce dernier, le territoire de la CDC est marqué par les faibles revenus de sa population.

Les publics

La population de la CDC a fait l'objet d'une croissance importante depuis plusieurs années, qui s'est accélérée depuis le recensement de 1999 ; cependant elle connaît une baisse majeure depuis janvier 2017 avec le départ de la commune de Lavilledieu pour la communauté de communes du Bassin d'Aubenas. On comptabilise aujourd'hui 7 695 habitants.

Le territoire est caractérisé par un solde migratoire positif : la plupart des communes a gagné des habitants durant la période 1999-2012 (hormis St Laurent sous Coiron,

Darbres et St Maurice d'Ibie). Ce sont les communes du sud de l'intercommunalité qui concèdent des soldes migratoires très forts, avec entre autres St Andéol de Berg, Villeneuve-de-Berg, St Germain.

La population de Berg & Coiron apparaît relativement âgée. **Mais, les derniers recensements témoignent d'un rajeunissement de la population.** Comparativement au secteur d'Aubenas (secteur CAF sud Ardèche), la proportion des jeunes de 25 ans sur le territoire apparaît inférieure : 22% contre 25%. Concernant plus spécifiquement la population « Jeunes », on compte **501 hommes et 523 femmes âgés de 15 à 29 ans** (INSEE 2013), représentant 28.10 % de la population totale du territoire.

La jeunesse du territoire de la communauté de communes Berg et Coiron peut se répartir ainsi :

- ✓ Les collégiens âgés entre 11 et 15 ans,
- ✓ Les lycéens âgés de 15 à 18 ans,
- ✓ Les jeunes déscolarisés à partir de 16 ans jusqu'à 25 ans,
- ✓ Les jeunes en situation de précarité, de 18 à 30 ans,
- ✓ Les étudiants,
- ✓ Les jeunes actifs de 16 à 30 ans.
- ✓ Les jeunes parents et futurs parents

Les partenaires

- Au niveau institutionnel :
 - La Caisse d'Allocations Familiale et la Mutualité Sociale Agricole, à travers le Contrat Enfance Jeunesse,
 - Le Conseil Départemental avec une convention de partenariat sur la mise en œuvre d'une politique enfance-jeunesse par le biais d'une aide au poste de coordonnateur enfance-jeunesse et une subvention forfaitaire dédiée au projet social intercommunal,
 - Le Pays de l'Ardèche Méridionale : participation de la CDC au projet de PIJ itinérant sur l'Ardèche Méridionale
 - Le centre médicosocial avec une intervention auprès des jeunes au niveau de la planification familiale

➤ Au niveau éducatif :

- **Le collège Laboissière** à Villeneuve de Berg : 364 élèves ; un internat de la réussite pour les élèves en difficultés scolaires et/ou sociales. Un comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.
- **La Maison Familiale Rurale** à Villeneuve de Berg : établissement de formation par alternance, avec un internat. Environ 166 élèves par an. Formations dispensées : 4^e et 3^e option « découverte des métiers », CAPA SAPVER (Service aux personnes et vente en espace rural), BAC PRO SAPAT (Service aux personnes et aux territoires).
- **Université de Grenoble et école du documentaire de Lussas** : Master 2 Documentaire de création regroupant 12 à 15 étudiants par an, et le Master de production concernant 4 étudiants par an environ
- **Le Cermosem**, antenne de l'Université Grenoble Alpes rattachée à l'Institut de Géographie Alpine (Domaine du Pradel, à Mirabel). Environ 80 étudiants et enseignants/chercheurs par an. Formations dispensées : Licence professionnelle, Master et Doctorat dans les domaines de la Géographie, de l'aménagement du territoire et de l'environnement.
- **Le CFPPA Olivier de Serre**, antenne du lycée agricole Olivier de Serre d'Aubenas, qui dispense des formations pour adultes : Brevet Professionnel et CAP.

➤ Au niveau prévention/insertion :

- La MECS « Le Phare » à Villeneuve de Berg : Une Maison d'enfants à caractère social pour les enfants, adolescents et jeunes adultes. Elle peut accueillir jusqu'à 24 jeunes, avec la particularité de pouvoir réunir des fratries.
- Le PIJ itinérant, avec environ 4 heures hebdomadaire de permanence sur le territoire (collège, MFR, local Jeunes du Centre socioculturel, accueil jeunes délocalisé sur d'autres communes...). Ses missions : Apporter de l'information aux jeunes sur différentes thématiques (formations, loisirs, prévention, insertion etc.)
- La Mission locale de l'Ardèche Méridionale : permanences hebdomadaires au centre socioculturel La Pinède à Villeneuve de Berg + permanences bimensuelles de la Maison de la saisonnalité chaque printemps. La CDC adhère à l'association.
- Les emplois aidés : contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de

formation ou de leur origine géographique. La CDC a recruté ces dernières années plusieurs emplois aidés dont certains toujours en cours.

➤ Au niveau loisirs :

- Un centre social (situé à Villeneuve-de-Berg) qui propose diverses activités : accueil de loisirs, ludothèque, animations familles, accompagnement à la scolarité, animations socioculturelles... ; et surtout un **service jeunesse** qui propose différentes actions vers le public 11/17 ans (accueil au local Jeunes de Villeneuve de Berg, accompagnements de projets, animations au collège sur le temps de pause méridienne, séjours etc.). Ce service jeunesse porte « **l'expérimentation ados** ».

La CDC et le centre socioculturel ont une convention de partenariat pour 4 ans (2017-2020) ; la CDC finance à hauteur de 137 500 euros (subvention à l'équilibre) le centre socioculturel dans les champs de la petite enfance/enfance, de la jeunesse et de l'action sociale.

- Un accueil de loisirs géré par l'association sportive Berg Helvie (située à Villeneuve-de-Berg), qui ouvre sur certaines périodes de vacances scolaires. La CDC finance l'association à hauteur de 14 500 euros.
- L'association sportive Berg Helvie qui propose aux jeunes de 6 à 18 ans la découverte de la pratique sportive (football, tennis, tennis de table).
- Le foyer rural de Lussas : activités sportives (tennis de table, franc ball, gymnastique). La CDC finance l'association à hauteur de 5 000 euros.
- Le centre multimédia, géré par la CDC, avec un animateur qui accueille occasionnellement des jeunes collégiens pour animer des jeux en réseau.
- Un accueil de loisirs géré en direct par la CDC (situé à Lussas) proposant des séjours lors des vacances d'hiver et d'été.

⇒ Les relations partenariales : un travail de repérages des besoins et de mise en réseau s'est mis en place depuis 2012 avec l'ensemble des acteurs et professionnels jeunesse du territoire. Cet outil de « maillage » est indispensable pour le territoire et doit permettre une meilleure connaissance mutuelle des actions portées par tous et mise en cohérence.

Les dispositifs existants

- La CDC est signataire avec la CAF et la MSA d'un **Contrat Enfance Jeunesse**, contrat d'objectifs et de financement qui contribue au

développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Six structures sont concernées par le CEJ sur le territoire : 4 sont en régie directe (le multi accueil, l'ALSH, le RAM et le LAEP) et 2 sont des structures partenaires financées par la CDC (l'ALSH du centre socioculturel et l'ASLH Berg Helvie).

- La CDC est signataire avec le Département d'une **convention de partenariat dans le cadre du projet AJIR** « Ardèche Jeunesse Innovation Ruralité ».
- Le centre socioculturel La Pinède à Villeneuve de Berg est porteur d'un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** : des bénévoles et professionnels proposent un accompagnement des enfants des écoles primaires et du collège de Villeneuve de Berg.
- Le centre socioculturel est également signataire depuis 2013 d'une **convention** avec la commune de Villeneuve de Berg et le Conseil Départemental pour **le développement des enseignements des pratiques et éducation artistiques**.
- Le CCAS de Villeneuve de Berg propose un dispositif « Aide au permis », en complément de l'aide du Conseil Départemental. Une aide est versée aux jeunes en échange d'heures de bénévolat.
- Le centre socioculturel développe un projet dans le cadre de « l'Expérimentation Ados », en partenariat avec la CAF et le Conseil Départemental.

1.2 L'analyse des besoins

Depuis quelques années différentes actions ont été menées permettant de repérer les besoins du territoire :

- Une consultation et une enquête auprès des jeunes en 2013
- Un travail en réseau d'acteurs
- Un travail d'observatoire par l'animateur jeunesse du centre social
 - Les points forts du territoire
- **La formalisation de partenariats et de contractualisations** ayant permis d'impulser une dynamique sur le territoire
- **Une forte dynamique du tissu associatif local** : près de 15 associations à caractère sportif, ludique ou culturel sur le territoire.
- **L'existence d'équipements** pour divers publics sur le périmètre de la CDC

- **Une politique communautaire** de développement de l'offre d'activités pour les jeunes et de coordination des actions
- **L'existence d'un accueil jeunesse** au centre socioculturel de Villeneuve de Berg animant diverses actions à l'attention des jeunes.
 - Les faiblesses du territoire
- **Manque de valorisation et de lisibilité** des actions existantes sur le territoire. Ceci peut engendrer un risque de développement anarchique des actions par manque de concertation et la perte du sens des actions.
- Les élus de la collectivité perçoivent également la nécessité de mieux connaître les différentes structures et les actions qu'elles conduisent.
- **Répartition de l'offre de loisirs** sur les deux plus importantes communes du territoire
- **Une fréquentation de l'accueil Jeunes** principalement par les jeunes de Villeneuve de Berg
- Difficultés des jeunes à trouver un emploi
- **Besoin en termes de mobilité**
- **Manque d'accompagnement des jeunes** dans la tranche d'âge 18-30 ans.

2. Structuration du projet jeunesse sur le territoire

Les échanges avec les acteurs, les études existantes et les réunions organisées localement ont permis de faire remonter la nécessité d'améliorer plusieurs points desquels les élus de la commission action sociale ont définis des axes précis.

2.1 Les objectifs prioritaires du projet jeunesse

- L'accès aux loisirs
- L'accompagnement aux projets collectifs des jeunes
- L'accompagnement à la formation / lutte contre le décrochage scolaire
- La mobilité chez les jeunes
- La prévention

Le Projet Jeunesse de Territoire formalise une intervention partenariale pour les jeunes et avec les jeunes âgés de 11 à 25 ans sur le territoire. Son objectif est de favoriser des conditions de vie propices à leur épanouissement.

LA JEUNESSE est une somme d'individualités qui forme une composante essentielle de notre société, interdépendante des autres tranches d'âge. La jeunesse est une phase de la vie, une étape dans la construction physique et identitaire dont la durée varie pour chaque jeune. Elle est un âge de découvertes, d'expériences (de soi et des autres) et d'apprentissage. C'est également une période de changement : changement de références, avec la démultiplication des connexions au monde, et changement du corps, ce qui participe de la découverte mais peut induire une certaine fragilité. Elle

est enfin l'âge de mise en question de l'ordre des choses. Cette remise en cause de l'ordre établi peut aussi se traduire par des envies, des initiatives, mais aussi par certaines provocations et mises en danger. Méfiance, rejet du monde adulte, apathie, en sont des conséquences possibles. C'est pourquoi la jeunesse est une période de la vie qu'il incombe aux familles, aux institutions, associations, bénévoles et professionnels, tout à la fois d'écouter, d'encourager, de promouvoir, de guider et de sécuriser, par le développement de propositions et de postures d'accompagnement adaptées à chacun.

Les partenaires du PJT ont une fonction éducative en complément du rôle des familles.

L'EDUCATION consiste à accompagner une personne dans le développement de ses qualités physiques, intellectuelles et morales. L'accompagnement doit permettre au jeune de trouver sa place dans la société. Pour cela, il doit acquérir les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à son épanouissement personnel, professionnel et social.

Le PJT a vocation à s'inscrire sur le TERRITOIRE de vie des jeunes de nos villages. Il tient compte des parcours des jeunes, de leurs mobilités, de leurs valeurs et de leur sentiment d'appartenance.

Le chemin vers l'émancipation suppose l'acquisition de capacités à agir collectivement ou individuellement dans différents domaines (être autonome).

L'AUTONOMIE peut se construire à partir d'une démarche d'éducation à la compréhension de son environnement (codes et règles...) et grâce à la possibilité laissée aux jeunes de prendre leur place, d'exprimer leurs propres pensées, d'effectuer leurs propres choix et de les assumer (être responsable).

Dans cette perspective, la MOBILITE s'entend comme une condition pour l'acquisition de cette autonomie. Par mobilité, nous entendons capacité matérielle et symbolique à partir à la découverte de l'Autre qu'il s'agisse d'individus, d'espaces géographiques physiques ou virtuels ou encore de cultures différentes de la sienne.

Il s'agit donc pour nous :

- De les amener à prendre confiance en eux, de les convaincre de la valeur de ce qu'ils pensent et sont.
- De les amener à s'inscrire dans une dynamique d'ouverture aux autres et d'ENGAGEMENT.
- De les amener à assumer pleinement l'exercice de leur CITOYENNETE par la connaissance et la promotion de leurs droits, ainsi que par la reconnaissance de leurs devoirs civiques.

a. LE PERIMETRE D'ACTIVITES ET LES PUBLICS CIBLES

Comme cela a déjà été souligné, la majeure partie des actions destinées à la jeunesse sont localisées sur Villeneuve de Berg, notamment la présence de l'animateur Jeunes du centre socioculturel et donc le local Jeunes.

L'objectif pour les années à venir est de pouvoir délocaliser certaines actions jeunesse sur d'autres communes, moins desservies, mais concentrant une part importante de population jeune : Lussas, Saint Jean le Centenier, par exemple.

Il est convenu avec le centre social la présence de l'animateur lors des permanences du PIJ itinérant courant 2017. Ce sera l'occasion pour lui de rentrer en contact avec les jeunes des villages avoisinants et de recueillir leurs besoins.

Par ailleurs, le diagnostic souligne clairement un manque d'actions jeunesse sur le public 18-30 ans. C'est un point dont les élus sont conscients et qu'ils souhaitent pouvoir développer dans les années à venir.

Le recueil de données plus fournies sur les attentes de ce public est à l'étude.

2.2 LE CALENDRIER

En termes d'échéance, les élus se fixent la fin de leur mandat, donc printemps 2020, pour essayer de développer en actions concrètes les cinq objectifs nommés ci-dessus. Précisément les fiches actions détaillées en annexes comportent chacune un calendrier de mise en œuvre.

3. Les thématiques et les axes de travail

L'ACCES AUX LOISIRS

L'accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et artistiques s'inscrit dans un projet de vie, dans un projet de société qui considère la culture comme une manière de vivre. Basée sur les valeurs de l'Education Populaire, l'approche proposée tend à permettre à tout un chacun de continuer à apprendre, à s'enrichir pendant ses temps libres et participer ainsi

à la construction et à l'épanouissement des individus.

L'accès aux loisirs s'inscrit par ailleurs dans une logique d'intégration sociale et culturelle.

Les contenus et objectifs relèvent tout à la fois de la sensibilisation, de la découverte, de l'initiation et de l'immersion.

Axes de travail
1. Associer les jeunes et leurs familles dans la mise en œuvre des activités de loisirs.
2. Diversifier l'offre en termes de contenu (activités sportives, artistiques, culturelles...) en fonction des âges, des genres, des cultures.
3. Continuer à travailler l'accessibilité et la complémentarité des offres sur le territoire.

Cf : fiches actions n°1, n°5 et n°6 en annexes

L'ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS COLLECTIFS

Axes de travail
1. Proposer des temps de rencontres aux jeunes
2. Accompagner les jeunes dans l'émergence et la concrétisation de projets
3. Assurer une veille territoriale

Cf : fiches n°2, n°5, n°6 et n°9 en annexes

FORMATION, ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La définition de l'éducation réside dans l'art de former une personne et plus particulièrement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre de s'épanouir et de trouver sa place dans la société, donc d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie. L'éducation est une action qui complète l'enseignement formel de type scolaire et/ou académique. Elle reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie.

Axes de travail
1. Prévenir le décrochage scolaire
2. Informer sur les métiers et ressources disponibles
3. Faciliter l'insertion professionnelle

Cf : fiches actions n°2, n°4, n°10 et n°11 en annexes

LA MOBILITE

La mobilité est un concept qui comporte différentes notions telles que le déplacement, le transport, les migrations. Pour répondre à la nécessité sociale de mobilité, il est primordial d'interroger les nouveaux espaces de mobilité représentés par les Technologies de l'Information et de la Communication.

Axes de travail
1. Identifier les freins et les ressources à la mobilité des jeunes.
2. Investir les espaces numériques comme soutien à la mobilité
3. Accompagner les jeunes et leur famille à surmonter leurs craintes et/ou leurs freins

Cf : fiches actions n°2, n°3 en annexes

LA SANTÉ DES JEUNES

Les questions de santé sont abordées par une approche globale du jeune. Elles sont une préoccupation essentielle pour l'ensemble des structures partenaires, notamment sur des constats partagés autour des questions de bien-être/mal-être, des conduites addictives, et de sexualité.

Axes de travail
1. Faciliter le rapprochement parents et professionnels jeunesse pour travailler les questions de santé chez les jeunes.
2. Initier des projets à travers une pédagogie ludique, innovante, pour intéresser les jeunes aux questions de santé.
3. Prévenir les conduites à risques

Cf : fiches action n°2 et n°8 en annexes

4. L'Evaluation

Afin de mener à bien les objectifs énoncés dans ce projet, différents outils d'évaluation seront mis à profit au fur et à mesure de la mise en place des actions, dans le but d'établir des bilans progressifs et de réajuster si nécessaire.

- La **commission Action sociale** se réunira une fois par an afin de suivre la mise en oeuvre du projet et permettra donc de modifier, de réajuster, si nécessaire, certains paramètres et certaines orientations.
- Une **veille territoriale** sera assurée par les animateurs Jeunesse et la coordinatrice enfance/jeunesse afin de recueillir les retours des jeunes, leurs envies, leurs projets... (échanges informels, questionnaires etc.)
- Le **comité technique « Jeunesse »** se réunira 2 à 3 fois par an pour faire le point sur les actions en cours ou à venir. Il sera composé du service jeunesse du CSC La Pinède, de la coordinatrice enfance jeunesse et de l'animateur/trice en charge d'actions jeunesse de la CDC. Un partenaire pourra être convié en fonction de la thématique de la rencontre (CMS, PIJITI, Collège, MFR ...)
- Une **fiche de suivi** sera établie pour chaque action mettant en avant la thématique/typologie de l'action, le nombre de jeunes concernés, la viabilité du projet sur le long terme, les retours des jeunes etc.

5. Conclusion

« Les jeunes représentent une ressource et une chance pour notre territoire. Il est du devoir des élus-es de les accompagner vers une citoyenneté responsable et active, de veiller à l'accès aux droits de tous les jeunes. C'est l'ambition qui nous motive pour la mise en place d'actions adaptées pour servir nos objectifs »

Véronique LOUIS

Maire de Saint Maurice d'Ibie

Vice-présidente de la communauté de communes chargée des services aux habitants

6. ANNEXES

Fiche action N°1 - L'échappée belle

Titre de l'action	L'échappée belle
Items	Culture/Loisirs
Public cible	11/17 ans
Objectifs généraux	S'ouvrir au monde Découvrir d'autres territoires Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
Objectifs opérationnel	Partir à la découverte d'une grande ville française ou d'une capitale européenne et de son patrimoine Développer l'autonomie des jeunes en les investissant dans l'organisation d'1 séjour à vocation sportive ou culturelle
Périmètre d'activité	Communauté de Communes Berg et Coiron
Partenaire potentiel	CAF- Conseil Départemental
Calendrier de mise en place	3 séjours par an depuis 2010
Durée	3 x 5 jours
Moyens humains	Animateur ados de l'accueil de loisirs intercommunal

Fiche action N°2 - PIJITI

Titre de l'action	PIJITI
Items	Orientation/Aide aux projets/Accès aux droits
Public cible	15/30 ans
Objectifs généraux	Mise en place d'un point information jeunesse itinérant
Objectifs opérationnel	Accueillir et accompagner l'accès à l'information jeunesse Organiser et mettre à jour les informations à destination des publics Accompagner les projets des jeunes Participer au réseau départemental de l'information jeunesse
Périmètre d'activité	Communauté de Communes Berg et Coiron
Partenaire potentiel	Le Pays Ardèche Méridionale Mission Locale Centre Régional d'information Jeunesse DDCSPP Le conseil Départemental de l'Ardèche
Calendrier de mise en place	Eté 2017
Durée	Cinq heures hebdomadaires
Moyens humains	Coordinatrice enfance jeunesse/ Animatrice Jeunes du centre socioculturel

Fiche action N°3 - Communication

Titre de l'action	Communication
Items	Accès à l'information
Public cible	11/30 ans
Objectifs généraux	Communiquer par le biais de médias en ligne, sur les actions du service jeunesse et plus largement les informations liées aux préoccupations des jeunes
Objectifs opérationnel	Mise en place d'une page Facebook pour l'accueil de loisirs Restructuration du site web de la CDC Portail Bi-départemental Participation à des temps de formation
Périmètre d'activité	Communauté de Communes Berg et Coiron
Partenaire potentiel	CRIJ/Mission Locale Département/CAF
Calendrier de mise en place	A partir de l'hiver 2017
Durée	
Moyens humains	Animateur de l'Espace Public Numérique Directrice de l'accueil de loisirs intercommunal Coordinatrice enfance/jeunesse

Fiche action N°4 - Rencontres Avenir

Titre de l'action	Rencontres Avenir
Items	Eduquer à l'orientation à l'orientation
Public cible	15/18 ans + parents
Objectifs généraux	<p>Informers les jeunes sur les métiers et formations par l'intermédiaire de « speed-meeting » avec d'anciens élèves habitants le territoire</p> <p>Valoriser les métiers locaux, parfois mal connus</p> <p>Impulser une dynamique de formation et de mobilité</p> <p>Informers et rassurer les parents sur les procédures de financement</p>
Objectifs opérationnel	<p>Réunir en commission la MFR et le collège pour mettre en place un petit forum des métiers à échelle locale</p> <p>Sensibiliser les professionnels locaux (artisans, agriculteurs, services de santé...) à la problématique notée de « démotivation des jeunes du territoire »</p> <p>Proposer un « temps fort » un samedi matin avec différents stands à destination des jeunes et de leurs parents</p>
Périmètre d'activité	Communauté de Communes Berg et Coiron
Partenaire potentiel	<p>Collège Laboissière</p> <p>Maison Familiale Rurale</p> <p>Professionnels locaux</p>
Calendrier de mise en place	Printemps 2019
Durée	
Moyens humains	<p>Coordinatrice enfance jeunesse</p> <p>Animatrice Jeunesse du CSC</p> <p>Animateur CDC en charge de projets soutenus par AJIR</p> <p>Direction MFR et Collège Laboissière</p>

Fiche action N°5 - Evènementiel

Titre de l'action	Evènementiel
Items	Engagement/Loisirs/Aides aux projets
Public cible	18-25 ans
Objectifs généraux	Soutenir la mise en place d'un évènementiel par les jeunes pour les jeunes
Objectifs opérationnel	Recueillir les envies des jeunes majeurs et jeunes adultes en termes de temps de rencontres collectifs. Permettre aux jeunes de faire émerger un projet en leur apportant un soutien technique et matériel.
Périmètre d'activité	Communauté de Communes Berg et Coiron
Partenaire potentiel	Associations du territoire et autre en fonction du projet (Foyer de jeunes, communes...) Sponsors locaux
Calendrier de mise en place	2019
Durée	1 jour
Moyens humains	1 animateur jeunesse
Moyens techniques	Matériel /communication/transport/

Fiche action N°6 - Coordination Jeunesse

Titre de l'action	Coordination Jeunesse
Items	Emploi/Orientation/Formation
Public cible	13-30 ans
Objectifs généraux	Coordonner la politique jeunesse sur le territoire
Objectifs opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et mettre en œuvre la politique jeunesse de la collectivité avec les élus et les partenaires - Accompagner les élus dans la formalisation de leurs orientations pour définir des objectifs et priorités d'actions - Être l'interface entre les élus référents et leur apporter des conseils - Assurer la cohérence des actions publiques en la matière, en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs - Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe - Conduire des diagnostics territoriaux - Réaliser une veille territoriale. - Contribuer à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre - Pilotage du Contrat Enfance Jeunesse - Suivi administratif et financier des services jeunesse gérés par la communauté de communes (accueil de loisirs intercommunal) - Suivi et accompagnement des structures jeunesse du territoire soutenus par la communauté de communes (centre socio-culturel La Pinède, association sportive Berg-Helvie, Foyer rural de Lussas) - Animation de la commission enfance – jeunesse intercommunale - Organiser le partenariat institutionnel avec la CAF, le Département, la MSA et les services de l'Etat voire de la Région, - Développement de projets visant à soutenir la dynamique de parcours éducatif et à créer du lien entre les différentes structures d'accueil du territoire - Conception d'une offre adaptée aux attentes du public jeunes. - Participation au réseau jeunesse départemental - Contribuer à la stratégie de développement territorial

Périmètre d'activité	Communauté de Communes Berg et Coiron
Partenaire potentiel	Pilotage CAF / CD/ MSA / Réseau des coordos /Structures éducatives et socioculturelles locales et départementales
Calendrier de mise en place	2010
Durée	0.5 ETP
Moyens humains	Coordinatrice Enfance Jeunesse
Moyens techniques	Ordinateur/véhicule de service

Fiche action N°7 - Prévenir les conduites à risques

Titre de l'action	Actions de prévention
Items	Prévention/Santé/Sexualité
Public cible	13/30 ans
Objectifs généraux	<p>Prévenir les conduites à risques (alcool, drogues...) dès le collège et en direction des jeunes adultes</p> <p>Informar les familles sur les conduites à risques</p> <p>Prévention et accompagnement éducatif autour de la pratique du numérique</p> <p>Dialogue et information autour des situations de bien-être/mal être et des questionnements autour de la sexualité</p>
Objectifs opérationnel	<p>Aller à la rencontre des foyers de jeunes dans les villages et échanger avec eux sur les pratiques à risques lors des fêtes votives notamment</p> <p>Proposer des outils de sensibilisation, de communication lors des temps festifs collectifs</p> <p>Travailler en partenariat avec le collège et le CSC</p> <p>Proposer des conférences, temps d'information à destination des parents</p>
Périmètre d'activité	Communauté de Communes Berg et Coiron
Partenaire potentiel	<p>Collège Laboissière (CESC) et MFR</p> <p>Foyers des jeunes</p> <p>Secteur Jeunesse du centre social</p> <p>Foyers ruraux</p>
Calendrier de mise en place	2018-2019
Durée	
Moyens humains	<p>Coordinatrice enfance jeunesse</p> <p>Animateur Jeunesse du CSC</p>
Moyens techniques	

Fiche action N°8 - Accueil de jeunes

Titre de l'action	Accueil de jeunes
Items	Accompagnements de projets
Public cible	16/25 ans
Objectifs généraux	Proposer des temps de rencontres aux jeunes Accompagner les jeunes dans l'émergence et la concrétisation de projets Assurer une veille territoriale Délocaliser l'accueil jeunes en mettant en place 1 itinérance
Objectifs opérationnel	Mise à disposition d'un lieu dédié (local jeunes à Villeneuve de Berg) Ouverture les vendredis soirs, samedis après-midis et pendant les vacances.
Périmètre d'activité	Commune de Villeneuve de Berg et communes avoisinantes
Partenaire potentiel	Action portée par le centre socioculturel et son service jeunesse
Calendrier de mise en place	Depuis 2007
Durée	
Moyens humains	Animateur jeunesse du centre socioculturel
Moyens techniques	

Fiche action N°9 - Intervention Mission Locale

Titre de l'action	Intervention Mission Locale
Items	Emploi et insertion/Formation et apprentissage
Public cible	16/30 ans
Objectifs généraux	Accueillir, informer, orienter les jeunes dans leur parcours professionnel ou d'études Lutter contre le décrochage scolaire
Objectifs opérationnel	Recherche d'une orientation professionnelle par le biais de bilans de compétences ou de parcours d'orientation professionnelle Recherche d'une formation adaptée à un projet professionnel. Lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour tous ceux et celles qui sont concerné(e)s par l'emploi saisonnier dans le tourisme.
Périmètre d'activité	Communauté de Communes Berg et Coiron
Partenaire potentiel	Permanences de la mission locale et de la maison de la saisonnalité
Calendrier de mise en place	Permanences chaque lundi depuis plusieurs années (mission locale) Permanences 2 fois/mois d'avril à juin à partir de 2017 (maison de la saisonnalité)
Durée	
Moyens humains	Conseillère en insertion
Moyens techniques	Mise à disposition de locaux au centre socioculturel et à la CDC

Fiche action N°10 - Formation/Employabilité

Titre de l'action	Formation/Employabilité
Items	Emploi et insertion/Formation et apprentissage
Public cible	16/30 ans
Objectifs généraux	Faciliter la découverte professionnelle et la formation Faciliter l'insertion professionnelle Développer le tutorat
Objectifs opérationnel	Accueillir des stagiaires Contractualiser des emplois d'avenir Accueillir et former des jeunes en contrats d'apprentissage
Périmètre d'activité	Communauté de Communes Berg et Coiron
Partenaire potentiel	Mission locale, MFR, organismes de formation à l'animation professionnelle (ex : F.E.A)
Calendrier de mise en place	Depuis 2014
Durée	
Moyens humains	Coordinatrice enfance jeunesse Directrice de l'accueil de loisirs Directrice du multi accueil
Moyens techniques	